



Département de la Vienne

ARRONDISSEMENT DE POITIERS

Canton de VOUNEUIL/BIARD

Envoyé en préfecture le 23/09/2022

Reçu en préfecture le 23/09/2022

Affiché le **26 SEP. 2022**



ID : 086-218601219-20220919-DELIB2022_028-DE

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

L'an deux mille vingt-deux, le dix-neuf septembre à 20 h30, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni salle de la mairie sous la présidence de Monsieur DUPONT, Maire de Latillé.

Étaient présents : Monique AUGÉ - David BEAUJOUAN - Philippe NIVAU - Stéphanie BRUNET --- Benoît DUPONT - Didier FILLON - Alexandre GARETIER - Nicole JOURDAIN - - Ludovic POINGT- - - Laurence COUVRAT

Étaient absents excusés - Natacha QUILLET (*pouvoir à Stéphanie BRUNET*) - NOEL Morgane (*pouvoir à Benoit DUPONT*) - Pascal GODARD - Romuald RINAUD - Charlotte NÉRON

Mme Nicole JOURDAIN a été désignée secrétaire de séance.

Date de convocation : 14 septembre 2022

2022-028 – ADMISSION EN NON-VALEUR

Monsieur le Maire présente une demande d'admission en non-valeur pour laquelle la comptable n'a pas pu recouvrer les titres, cotes ou produits :

Liste 5887590533-- article 6541 : 720.91€

Après en avoir délibéré, le conseil Municipal autorise l'admission en non-valeur de la liste 5887590533 pour un montant de 720.91€.

Fait et délibéré en séance le 19 septembre 2022

Pour extrait conforme,

Benoît DUPONT – Maire de LATILLE



7 rue du Docteur Roux

86190 LATILLÉ

☎ 05 49 51 88 42 ☎ 05 49 54 66 79

Courriel : mairie-latille@wanadoo.fr